

FORMALISME OBLIGATOIRE SUR TOUS DOCUMENTS

AU 01.09.2015 PAR FSE, DIRECCTE LORRAINE, S. GRELIER



UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Vous pouvez trouver les logos vectoriels individualisés « L'Europe s'engage en France et en Lorraine » et le drapeau européen auquel il convient d'ajouter la mention « UNION EUROPEENNE » sur le site <http://www.lorraine.direccte.gouv.fr/Fonds-social-europeen>

Pour vos logos personnels, merci de les laisser encadrés par les deux logos obligatoires et de respecter une taille similaire.